

## REGLES APPLICABLES A TOUS LES TOURNOIS AFT ADULTES

- Les règles applicables à toutes les compétitions restent en vigueur.
- Les normes décrites ci-après sont des précisions spécifiques aux tournois organisés en A.F.T.

### CATEGORIES TOURNOIS

Les catégories organisées dans les 4 régions sont identiques et reprises ci-dessous :

<b>Catégories</b>	<b>Classement minimum</b>	<b>Classement maximum</b>
Messieurs 1 (BC)	B-15.1	A
Messieurs 2	B0	B-15
Messieurs 3	C15.1	B+2/6
Messieurs 4	C15.5	C15.2
Messieurs 5	C30.3	C30
Messieurs 6	C30.6	C30.4

<b>Catégories</b>	<b>Classement minimum</b>	<b>Classement maximum</b>
Dames 1 (BC)	B0	A
Dames 2	C15.5	B+2/6
Dames 3	C30.3	C30
Dames 4	C30.6	C30.4

<b>Catégories</b>	<b>Classement minimum</b>	<b>Classement maximum</b>
Messieurs 35/1 (BC)	B0	A
Messieurs 35/1	B0	A
Messieurs 35/2	C15.1	B+2/6
Messieurs 35/3	C15.5	C15.2
Messieurs 35/4	C30.3	C30
Messieurs 35/5	C30.6	C30.4

<b>Catégories</b>	<b>Classement minimum</b>	<b>Classement maximum</b>
Messieurs 45/1	C15.1	A
Messieurs 45/2	C15.5	C15.2
Messieurs 45/3	C30.3	C30
Messieurs 45/4	C30.6	C30.4

<b>Catégories</b>	<b>Classement minimum</b>	<b>Classement maximum</b>
Messieurs 55-60-65/1	C15.5	A
Messieurs 55-60-65/2	C30.3	C30
Messieurs 55-60-65/3	C30.6	C30.4
<b>Catégories</b>	<b>Classement minimum</b>	<b>Classement maximum</b>
Dames 25-35/1	C15.5	A
Dames 25-35/2	C30.3	C30
Dames 25-35/3	C30.6	C30.4

<b>Catégories</b>	<b>Classement minimum</b>	<b>Classement maximum</b>
Dames 45-50-55-60/1	C30.3	C30
Dames 45-50-55-60/2	C30.6	C30.4

NB :

- Les matches joués dans ces catégories comptent pour le classement individuel des joueurs et sont soumis à tous les règlements en vigueur.
- Dans un même tournoi, et dans les catégories d'un même groupe d'âge, les joueurs des deux classements les plus élevés de chaque catégorie peuvent s'inscrire dans la catégorie immédiatement supérieure à condition de s'inscrire dans la leur.
- Lorsqu'un club organise un tournoi qui comprend minimum deux catégories dans un même groupe d'âge, celles-ci doivent se suivre.

### **DROITS D'INSCRIPTIONS EN TOURNOIS**

- En saison d'été (fin des vacances de printemps (semaine 17 en 2019) à la dernière semaine de compétition (semaine 40 en 2019)), le prix maximum par personne et par catégorie/tournoi est de 14 € avec un maximum de 8 € pour le 1<sup>er</sup> paiement.
- En saison d'hiver (qui commence le 1<sup>er</sup> octobre (semaine 40 en 2019) et se termine le dernier jour des vacances de printemps), aucune norme n'est fixée.
- Le prix de l'inscription du premier et/ou du deuxième tour est à payer même si le joueur déclare WO.

Si l'inscription n'est pas payée à l'organisateur du tournoi pendant la période du tournoi, le joueur doit s'acquitter du montant de l'inscription à sa région avec une majoration pour frais administratif de 3 €.

Le joueur est interdit de toute inscription à un autre tournoi tant qu'il n'a pas régularisé sa situation financière.

Au 1<sup>er</sup> avril de chaque année, les joueurs toujours en dette de paiement des tournois de la saison précédente (15 octobre) sont suspendus d'interclubs jusqu'à ce qu'ils régularisent leur situation.

### **INSCRIPTIONS**

Sauf en cas de clôture anticipée, la date-limite d'inscription pour toutes les catégories est le mercredi précédant le début du tournoi à minuit.

Aucun ajout ou retrait ne peut être effectué après la clôture des inscriptions. Néanmoins, le juge-arbitre peut corriger les anomalies jusqu'au jeudi 22.00 heures. La publication des tableaux sur le site de l'AFT doit être effectuée pour le jeudi minuit au plus tard.

Cependant, sauf en cas de clôture anticipée, la date-limite d'inscription pour les catégories et étapes faisant partie du Belgian Circuit (M1, D1 et M35 1 BC) est le mardi précédant le début du tournoi à minuit (voir règlement du Belgian Circuit).